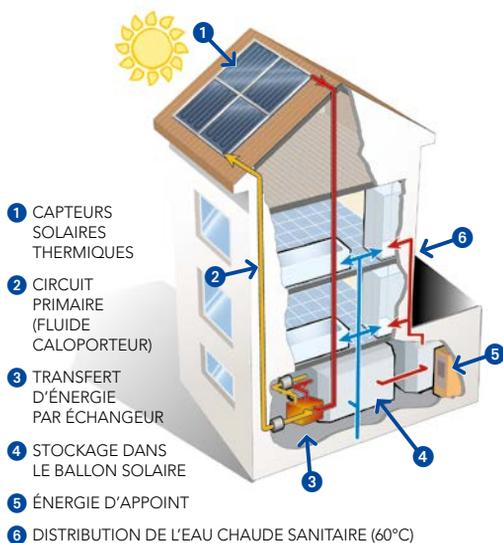


le solaire thermique c'est bénéfique



Qu'est-ce que le solaire thermique ?

L'usage principal du solaire thermique est la production d'eau chaude sanitaire grâce à des capteurs qui transforment le rayonnement solaire en chaleur. Celle-ci est stockée dans un ballon équipé d'un appoint et alimente les points de puisage en eau chaude sanitaire.



© Ademe / Graphies (38)

Le solaire thermique, pour quoi faire ?

Une installation solaire thermique peut être envisagée dès que le site présente des besoins en eau chaude sanitaire importants et réguliers sur l'année : maisons de retraite ou EHPAD, hôtels, hôpitaux, campings, piscines...

L'installation dépend aussi de certaines contraintes techniques. Il est donc nécessaire de recourir à des études préalables.

Pourquoi du solaire thermique pour nos bâtiments ?

Une installation bien conçue peut couvrir plus de 50 % des besoins en eau chaude sanitaire. Cela permet de :

Faire des économies

En réduisant fortement les consommations d'électricité ou d'énergies fossiles.

Soutenir l'économie locale

En valorisant des emplois locaux.

Par tranche de 150 000€ investis dans le solaire thermique, la filière emploie trois personnes.

Agir pour l'environnement

En économisant des ressources :

10 m² de capteurs solaires thermiques permettent d'éviter l'émission annuelle d'environ 1 tonne de CO₂.

LE SOLEIL, source d'énergie gratuite et inépuisable

Le département de l'Hérault bénéficie d'un ensoleillement remarquable.

Pouvoir couvrir nos besoins énergétiques grâce au soleil est une aubaine : c'est ce que l'on appelle être né sous une bonne étoile !

➤ EHPAD L'Ostal du Lac au CRÈS



Les besoins

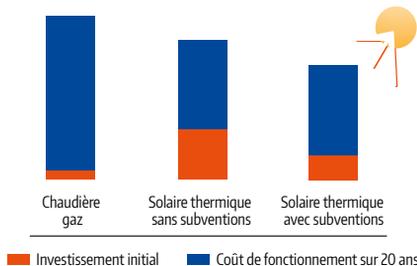
Consommation d'eau chaude sanitaire annuelle : **1 300 m³**

L'installation

- **46 m²** de capteurs
- Énergie d'appoint : **gaz de ville**
- Taux de **couverture solaire** : **30 %**
- **Économie** annuelle : **1 000 €**

EXEMPLE

COÛT GLOBAL DE DIVERSES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE



🕒 Le Taux d'aide sur ce type d'opération est de l'ordre de 40%. Les études nécessaires à la bonne réalisation du projet sont aussi subventionnées entre 50% et 70%.

LES AIDES FINANCIÈRES DISPONIBLES

ADEME | Région Occitanie | Département de l'Hérault | Hérault Énergies

Et pourquoi pas le financement participatif !

CONTACT

Simon PELISSIER

Tél. 04 67 09 01 02

06 46 65 16 59

contact@herable.org

www.herable.org

Porté par :



Financé par :



En collaboration avec :



En partenariat avec :

